



Renseignement sur enquête judiciaire

Par **la basquaise**, le **26/06/2008** à **15:43**

bonjour a tous .le 19 avril jai deposer plainte pour accident de la circulation avec delit de fuite .jai retrouver le vehicule noter l imatriculation que jai porter a la gendarmerie .a ce jour l enquête na toujours pas avancer car la gendarmerie non pas convoquer le chauffeur en question il net meme pas au courant qu il a une plainte contre lui .il mon dit d aller le voir et esayer de m aranger a la miable a lui.quesque je peut faire pour faire avancer cette enquête.mercie de votre reponse

Par **JamesEraser**, le **26/06/2008** à **21:24**

Prenez votre plus belle plume et écrivez au Parquet pour vous enquérir d'informations sur votre plainte. Vous disposez de toutes les références sur l'attestation qui vous a été remise.

Mais au préalable, allez voir l'enquêteur (téléphonez avant pour RDV) et demandez lui où en est l'affaire "avant d'écrire au parquet", compte tenu que vous avez "identifié" le véhicule impliqué. Le titulaire de la CG aurait du être entendu et son véhicule aurait du faire l'objet de constatations.

Cordialement

Par **la basquaise**, le **27/06/2008** à **14:08**

cet ce que jai fait jai etait voir l enquêteur mais elle refuse d aller voir le chau ffeur en question car elle me dit qu il na pas eu inpect entre les vehicule et qu il ne peuve rien faire .A mon avie

je pense qu'il ne veut rien faire donc j'ai écrit au procureur pour expliquer mon cas. vous penser que j'ai bien fait

Par **JamesEraser**, le **28/06/2008** à **13:13**

Absolument. Si vous êtes sûr qu'il s'agit bien du véhicule impliqué dans votre sinistre.
Cordialement